



HAL
open science

“ Histoire et hagiographie de saint Just, évêque de Lyon ”

Marie-Céline Isaïa

► **To cite this version:**

Marie-Céline Isaïa. “ Histoire et hagiographie de saint Just, évêque de Lyon ”. *Hagiographica. Rivista di agiografia e biografia*, 2012, 19, pp.1-30. hal-01724070

HAL Id: hal-01724070

<https://hal.science/hal-01724070v1>

Submitted on 6 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAGIOGRAPHICA

Rivista di agiografia e biografia
della Società Internazionale per lo Studio del Medioevo Latino
fondata da Claudio Leonardi

Journal of Hagiography and Biography
of Società Internazionale per lo Studio del Medioevo Latino
Founded by Claudio Leonardi

XIX - 2012

ESTRATTO



FIRENZE
SISMEL · EDIZIONI DEL GALLUZZO
2012

MARIE-CÉLINE ISAÏA

HISTOIRE ET HAGIOGRAPHIE
DE SAINT JUST, EVEQUE DE LYON

Saint Just est l'un des évêques de Lyon qui joue, dans la mémoire de l'Église lyonnaise, l'un des rôles les plus effacés: Just n'est ni l'évêque des origines apostoliques héroïques, comme Pothin, ni le glorieux martyr du temps des persécutions, comme Irénée, ni l'évêque ami du prince mérovingien, comme Sacerdos ou son neveu Nizier, ni le symbole de l'indépendance locale face à un pouvoir politique tyrannique, comme Ennemond, ni l'évêque de la renaissance du siècle sous l'empire carolingien, comme Leidrade... Dans une histoire ecclésiastique altimédiévale qui ne manque pas de figures notables, Just en somme passerait inaperçu si son nom n'avait été retenu par la topographie chrétienne lyonnaise. C'est un paradoxe: les sources concernant Just sont en effet plutôt nombreuses pour un évêque du IV^e siècle. Seulement elles sont éparpillées, difficiles à dater et à interpréter: aux sources conciliaires allusives du IV^e siècle s'ajoutent deux lettres d'Ambroise de Milan, puis différentes *Vies de saint Just* dont la plus ancienne date des débuts du V^e siècle. Lues ensemble, elles permettent pourtant de dessiner un portrait moins flou de l'homme et du saint. Une rapide synthèse des sources non-hagiographiques bien connues précédera ici quelques hypothèses inspirées par des rapprochements onomastiques et une étude des sources hagiographiques du très haut Moyen Âge¹.

1. Gérard Nauroy, Cécile Lanéry et Paul Mattéi, en maîtres des études ambrosiennes, m'ont apporté leur aide au cours de cette recherche avec une disponibilité et une efficacité dont je leur serai toujours reconnaissant.

La première apparition de Just dans les sources historiques date du concile de Valence (12 juillet 374): un *Justus* figure en effet en septième position parmi la vingtaine d'évêques qui s'adressent à leurs collègues «des Gaules et des Cinq Provinces» comme les auteurs des actes². On retrouve son nom dans les listes de souscriptions, en douzième ou treizième position, mais toujours sans siège comme ses confrères³, et dans une lettre particulière adressée à l'Église de Fréjus, immédiatement après la mise par écrit des actes de Valence et pour en préciser l'application⁴. Le concile de Valence se distingue par son désintéret global à l'égard des questions théologiques: c'est le concile d'une Église sortie du temps des persécutions et qui règle avec modération des questions pratiques, nécessaires au maintien de l'ordre dans les communautés chrétiennes. Si le *Justus* dont il est ici question est bien Just de Lyon, il s'associe à une assemblée d'hommes pragmatiques, qui viennent pour la plupart d'une très large vallée du Rhône⁵. Il n'est ensuite plus question de Just avant sa probable mention dans les actes de la réunion d'Aquilée de 381. Ambroise de Milan y a obtenu la condamnation de Palladius, à l'occasion d'une assemblée réunie sur ordre de l'empereur Gratien et que l'évêque a su transformer en tribunal⁶. L'évêque Just figure dans les trois listes des présents au concile⁷: il prend la parole comme «envoyé des Gaulois», au même titre que l'évêque *Constantius* d'Orange, lui aussi présent à Valence en 374 et qui s'exprime avant lui. Ambroise leur donne la parole comme aux «saints représentants des Gaulois», *sancti viri legati Gallorum*; il s'adresse à Just avec une certaine déférence amicale⁸. Le rôle joué

2. C. Munier, *Concilia Galliae, A. 314-A. 506*, Turnhout 1963 (CCSL 148), p. 37.

3. *Ibid.*, pp. 41-2.

4. *Ibid.*, p. 44.

5. Dont Arles, Orange, Vienne, Embrun, Digne, Valence, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Autun, selon les identifications proposées par J. Gaudemet, *Conciles gaulois du IV^e siècle*, Paris 1977 (Sources chrétiennes 241) [désormais SC], note 3, p. 103.

6. C. Sotinel, *Identité civique et christianisme. Aquilée du III^e au VI^e siècle*, Rome 2005 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 324), pp. 145-69 pour l'étude la plus récente des actes, annexe 2, pp. 388-90 pour la transformation de la réunion en procès.

7. Procès-verbal des présents à l'ouverture de l'assemblée, liste de ceux qui s'associent à la condamnation de Palladius, souscriptions de la synodale *Benedictus*, voir Sotinel, op. cit., annexe 1, pp. 383-4.

8. *Ambrosius episcopus dixit: quid etiam dicit dominus meus Iustus? Acta* 15; les Actes d'Aquilée sont cités d'après les *Sancti Ambrosii Opera. Pars X, Epistulae et acta III*, éd. M. Zelzer, Wien 1990

par *Constantius* d'Orange et l'évêque Just est décisif: dans une assemblée qu'Ambroise domine, mais ne peut pas contraindre, ils appuient les positions les plus intransigeantes de l'évêque de Milan et affaiblissent la résistance de Palladius. Tandis que l'évêque de Ratiara dénie à cette petite réunion l'autorité d'un concile, la présence d'évêques venus de Gaule et d'Afrique compense, ou tente de compenser, l'absence des évêques orientaux: le rédacteur des *Actes* prend bien soin de préciser que ni Just ni *Constantius* ne prennent la parole en leur seul nom, mais en fait les représentants de l'Église des Gaules, des *legati*. Ambroise encore leur donne la parole parmi les premiers au moment où il presse les présents de conclure les débats par un jugement sur Palladius, comme pour achever de convaincre les évêques italiens réticents. Après *Constantius* d'Orange, Just prend donc la parole pour réclamer la dégradation de Palladius⁹.

À cause de cet engagement très net en faveur d'Ambroise dans sa lutte contre l'arianisme – et au moment où les co-provinciaux de l'évêque de Milan eux-mêmes manifestent plus de retenue ou de gêne devant cette réunion en forme de piège tendu à Palladius – on a souvent été tenté de faire de Just, évêque gaulois partisan d'Ambroise, son disciple et son correspondant. Parmi les lettres d'Ambroise en effet, deux sont adressées à un certain *Justus*¹⁰. Il y a autant de partisans de cette solution¹¹, que de commentateurs dubitatifs ou prudents¹². Le problème est encore compliqué par l'hypothèse d'Otto Fallér et

(CSEL 82/3) avec la traduction des *Scolies ariennes sur le concile d'Aquilée. Introduction, texte latin, traduction et notes*, par R. Gryson, Paris 1980 (SC 267), p. 341.

9. *Acta* 56, R. Gryson, p. 371.

10. *Sancti Ambrosii Opera. Pars X, Epistulae et Acta I et II*, éd. M. Zelzer, Wien 1990 (CSEL 82/1 et 2), lib. 1, n° 1, p. 3 et lib. 8, n° 55, p. 77.

11. En faveur de l'identification de *Justus* et de Just de Lyon, depuis l'édition des Mauristes, voir L. Duchesne, *Fastes épiscopaux, L'Aquitaine et les Lyonnaises*, 1907-1910, p. 185 [désormais *Fastes épiscopaux*] pour le diocèse de Lyon.; implicitement la *Prosopographie chrétienne du Bas Empire* [désormais *PCBE*], 2, *Italie (313-604)*, dir. Ch. et L. Piétri, Rome 1999, vol. 1, avec dix *Iustus* mais pas le correspondant d'Ambroise, considéré comme non-italien; H. Savon, *Ambroise de Milan (340-397)*, Paris 1997, pp. 121-4.

12. J.-R. Palanque, *Saint Ambroise et l'empire romain. Contribution à l'histoire des rapports de l'Église et de l'État à la fin du IV^e siècle*, Bordeaux 1933, p. 474; un état des lieux dans Hervé Savon, lui-même plus réservé qu'en 1997 dans *Remploi et transformation de thèmes philoniens dans la première lettre d'Ambroise à Just*, dans *Chartae caritatis. Études de patristique et d'Antiquité tardive en hommage à Yves-Marie Duval*, éd. B. Gain, P. Jay, G. Nauroy, Paris 2004 (Collection des études augustinienne, Série Antiquité 173), pp. 83-95.

Michaëla Zelzer, qui pensent qu'Ambroise a rédigé là une correspondance fictive, avec l'évêque Just de Lyon assurément, mais après la mort de ce dernier¹³. On ne prétend pas régler ici toutes les questions posées par la correspondance ambrosienne¹⁴: on sait qu'Ambroise n'indique pas systématiquement la qualité de ses correspondants, évêques, clercs ou laïcs, et que l'ordre des lettres ne suit pas la chronologie. On peut néanmoins lire les deux lettres adressées à un certain *Justus* et en tirer quelques conclusions.

La lettre 55 est une prise de position audacieuse dans le débat permanent qui oppose au IV^e siècle les partisans de la culture latine classique donc païenne et les chrétiens, un peu embarrassés par la faiblesse grammaticale de leurs Écritures. Elle est adressée à Just, un chrétien qui comprend le grec, maîtrise la rhétorique latine et l'applique à l'exégèse. Ambroise l'implique en effet dès le paradoxe qui sert d'exorde, dans le camp des «nôtres», ce qui s'entend à la fois des chrétiens face aux païens, mais aussi d'une parenté ressentie entre hommes d'une même culture et d'une même naissance, qui s'exercent l'un et l'autre à l'étude de *nos* auteurs bibliques: «Ils sont nombreux, ceux qui disent que les nôtres n'ont pas écrit selon les règles de l'art. Nous ne lutterons pas sur ce point, car en effet, ils n'ont pas écrit selon les règles de l'art, mais selon la grâce qui est supérieure à toute technique. Ils ont en effet écrit ce que l'Esprit leur a donné de dire. Mais cependant, ceux qui ont écrit en se servant de cet art, dans les écrits de ces auteurs, ont trouvé un savoir-faire¹⁵...». Suit une magnifique leçon d'exégèse introduite par l'annonce de trois mots-clés en grec, «Car dans la technique du discours, on réclame principalement de trouver une cause, un objet, un résultat»¹⁶. La cause de tout discours, c'est le «Dieu agissant»; la parole qu'il prononce est un objet, il est même sensible puisqu'il «charme ceux qui le contemplant et le goûtent en leurs âmes» plus que l'éclat de la

13. M. Zelzer, éd. cit., p. XXXVIII.

14. Voir en dernier lieu G. Visonà, *Cronologia ambrosiana/Bibliografia ambrosiana*, Milano-Roma 2004 (SAEMO 25/26), pp. 66-87.

15. *Epist.* 55, éd. cit., p. 77, l. 2-6.

16. *Epist.* 55, éd. cit., p. 77, l. 7: Ambroise joue sur les mots, ici sur *hulê* qui signifie au sens propre «bois» puis «bois de construction» et au sens figuré «matériau», «substance» d'où notre «objet» qui pourrait être «matière». Or le sujet premier de la discussion est l'autel ou bûcher dressé par Abraham pour le sacrifice de son fils Isaac: «Voici le feu, c'est à dire la cause, le bois, c'est à dire le matériau; et que sera le troisième, sinon la conclusion...» Dieu y pourvoira, voir p. 77, l. 13.

lumière ou la douceur du miel¹⁷; quand à la conclusion ou résultat, «c'est le Verbe de Dieu» lui-même qui clarifie et met un point final à toute discussion¹⁸. L'exposé théorique se transforme à partir du paragraphe 8, qui médite sur la vocation de Moïse, en une exhortation pratique à celui qui doit parler au nom de Dieu: il doit savoir que la cause agissante, le contenu de sagesse et le résultat de ses paroles, seront trois dons qui lui seront accordés par grâce, à condition qu'il travaille et prie. À cause du contenu de cette lettre, on peut conclure qu'elle est adressée à un homme qui a reçu une éducation supérieure, peut-être sensible aux arguments de sa classe qui lui reproche d'abandonner la grammaire et la rhétorique pour l'étude de textes fautifs, certainement lui-même responsable d'un enseignement chrétien. C'est le portrait en creux d'un évêque, même si Ambroise ne prononce pas ce mot.

La lettre 1 quant à elle suppose une correspondance déjà un peu amorcée: Ambroise répond à *Justus* sur l'interprétation du didrachme qu'on doit donner pour la rédemption de son âme. Le ton est celui d'une conversation raffinée entre égaux, Ambroise donnant du *frater* à *Justus*, entre hommes qui se délectent d'un entretien exégétique, car «quel lien plus agréable pourrait nous unir, que de composer un discours au sujet des choses de Dieu?»¹⁹. Ce *frater*, dans la cohérence de la correspondance d'Ambroise, implique cette fois que ce *Justus* soit un évêque. Compte-tenu de l'extrême rareté du nom, de la concordance globale des lettres qui dessinent le portrait du même évêque ami de l'étude et notamment des Grecs, il semble raisonnable de penser que les deux *Just* correspondants d'Ambroise sont une seule et même personne. Ajoutons pour achever de s'en convaincre une observation de G. Nauroy: s'il a été reconnu de longue date que la lettre 1 n'est pas seulement un dialogue noué entre Ambroise et *Just*, mais un dialogue du même Ambroise avec un traité de Philon d'Alexandrie²⁰, il se trouve que c'est aussi le cas de la lettre 55, autre

17. *Epist.* 55, p. 79, l. 46 pour les deux citations.

18. *Epist.* 55, p. 78, l. 30.

19. C'est l'*incipit*: «Avec à propos, tu m'encourages, frère, à me lancer dans des entretiens épistolaires et un dialogue à distance sur l'interprétation de l'oracle divin, en m'interrogeant sur la signification de ce didrachme, dont on fait à l'Hébreu un commandement d'offrir la moitié 'pour le rachat de son âme'. Quel lien plus agréable en effet pourrait nous unir, que de composer un discours au sujet des choses de Dieu?», *Epist.* 1, p. 3, l. 2-5.

20. Voir H. Savon, *Remploi et transformation*, art. cit. *supra* note 12.

retractatio à partir de Philon. Au nom de la présence bien attestée dans l'entourage d'Ambroise d'un évêque gaulois nommé Just à qui l'évêque de Milan témoigne la plus grande amitié, il semble pour finir prudent de conclure que l'évêque de Lyon est bien le correspondant d'Ambroise.

Dans quel contexte les deux hommes s'écrivent-ils? La chronologie des lettres, notoirement problématique, n'est pas d'emblée d'un grand secours. La correspondance d'Ambroise n'a en effet pas été publiée par ordre chronologique, ce qui ne signifie pas qu'elle apparaisse en désordre. La lettre d'Ambroise à Justus sur le didrachme est placée au début de la correspondance publiée par l'évêque de Milan pour des raisons évidentes: d'un point de vue littéraire, à la fois réponse à une question posée par Just²¹ et invitation à poursuivre la conversation²², elle plonge le lecteur *in medias res*, dans un dialogue privé qui se dévoile pour lui; d'un point de vue thématique, elle déclare que le but poursuivi par Ambroise en publiant sa correspondance est de permettre à un cercle plus large de bénéficier de sa science des Écritures. La lettre à Just est une méthode complète d'exégèse appliquée au progrès de la vie spirituelle. On sait que c'est au nom de cette trop parfaite adéquation qu'on a pu écrire qu'il s'agissait d'une correspondance fictive – l'existence de la lettre 55 exclut une fiction complète. Reste le désir d'Ambroise, au moment où il publie sa correspondance, de mettre en valeur son amitié ancienne avec Just de Lyon.

À défaut d'un ordre chronologique, peut-on découvrir des rapprochements entre les deux lettres de Just et le reste des lettres d'Ambroise? Dans la lettre 1, Ambroise cesse de suivre la logique du traité de Philon quand il explique que Jésus s'acquitte de l'impôt par esprit de soumission à la Loi²³. Cette soumission n'est pas accidentelle mais nécessaire, puisque la rédemption s'accomplit

21. «...tu m'interroges», *Epist.* 1, p. 3, l. 3.

22. «Adieu. Si tu penses que ce n'est pas en vain que tu m'as confié ce didrachme, n'hésite pas, au cas où, à m'en confier un à nouveau», *Epist.* 1, p. 14, l. 235.

23. «Voici donc ce didrachme, exigé selon la Loi, et non dû par le Fils du roi... Le rédempteur du monde entier n'a pas eu besoin de rachat; mais, de même qu'il a reçu la circoncision pour satisfaire les exigences de la Loi, de même qu'il est venu au baptême, pour satisfaire la justice, de même il n'a pas refusé de s'acquitter du didrachme auprès de ceux que le lui réclamaient, mais a donné l'ordre de donner aussitôt en guise de didrachme un statère pour Pierre et pour lui, car il préférerait s'acquitter par excès de ce qu'il devait selon la Loi, plutôt que de refuser ce que la Loi fixait», *Epist.* 1, p. 8, l. 108 puis l. 116-120.

par un homme qui, depuis l'Incarnation, a accepté librement d'être soumis à la Loi²⁴. Le rachat offert par le Christ est une surabondance par rapport au rachat prévu par la Loi, vérité générale qui justifie toute l'exégèse typologique d'Ambroise: dans la Loi, c'est l'image de Dieu qui se donne déjà à contempler, donc il est légitime de scruter l'ensemble des deux Testaments²⁵. La méditation sur la Loi dans la lettre 1 fait l'originalité de la pensée d'Ambroise par rapport à Philon. Or, à partir de l'affirmation problématique du Christ qui prétend «accomplir la Loi plutôt que l'abolir», cette méditation est sans cesse reprise dans les mêmes termes ou presque dans une série de lettres du livre 9, avec les lettres 63, 64, 65, 66, 68 et 69. La Loi fait ici l'objet d'un groupement thématique volontaire, avec des jeux internes de renvoi; dans la lettre 66 par exemple se trouve cette sentence qui résume la teneur de la lettre 69: «[Le Christ] a été circoncis pour commencer selon la Loi pour ne pas se soustraire à la Loi, ensuite par la Croix, pour accomplir la Loi»²⁶. L'*incipit* de la lettre 64 pourrait avoir servi aussi pour la lettre 69 sur la circoncision²⁷, sur la vanité de laquelle revient la lettre 66²⁸. Dans la lettre 69 enfin, adressé à un certain *Constantius*, Ambroise, partant de la circoncision, livre une synthèse sur les relations entre les deux

24. «Il donne la moitié d'un didrachme, ce qu'ordonnait la Loi, et ne refuse pas ce que la Loi exige, comme s'il avait été créé d'une femme, créé sous la Loi», *Epist.* 1, p. 12, l. 187. L'Incarnation apporte un bouleversement dans le fonctionnement de la Rédemption: «On peut encore comprendre par 'drachme' l'ancien testament, et le 'didrachme' comme le prix de l'un et de l'autre testament, parce que, selon la Loi, chacun était racheté par la Loi, mais selon l'évangile, celui qui est racheté s'est acquitté de la drachme selon la Loi mais selon la grâce, c'est par le sang du Christ qu'il est racheté, entrant en possession d'une double rédemption, à la fois celle de l'observance et celle du sang», *Epist.* 1, p. 13, l. 205-209.

25. «Persévère comme l'image sur la drachme, qui conserve tous les jours la même apparence; regardant la drachme, contemple l'image, c'est-à-dire voyant la loi, contemple dans la Loi l'image de Dieu, le Christ, parce qu'il est en personne l'image du Dieu invisible et immuable: qu'Il t'illumine, comme par le miroir de la Loi. Confesse-le dans la Loi, pour le reconnaître dans l'Évangile», *Epist.* 1, p. 14, l. 128-131.

26. *Epist.* 69, p. 161, l. 23.

27. «Car il s'en trouve pour dire: alors que c'est Dieu qui a donné la Loi à Moïse, comment se fait-il qu'on trouve dans la Loi de nombreux commandements qui sont considérés comme vains par l'Évangile? Et comment, s'il est l'auteur de l'un et l'autre testament, ce qui est tenu pour licite dans la Loi, l'Évangile peut-il dire que c'est interdit, comme c'est le cas de la circoncision physique: même si elle a été donnée jadis en figure pour faire comprendre la vérité de la circoncision spirituelle, quel sens a bien pu contenir cette figure?» *Epist.* 64, p. 249, l. 6.

28. *Epist.* 66, p. 160, l. 15.

Testaments. Sans avoir la virtuosité savante de la première à Just, elle la rejoint par son insistance sur le respect de la Loi, qui n'a pas été abolie mais accomplie²⁹: c'est, comme Ambroise l'avait dit dans la Lettre 1, une question de cohérence entre l'Ancien et le Nouveau testament³⁰. Le Christ en sa personne résout toute contradiction: à nouveau, il est question de rachat par soumission à la Loi puis à la Croix.

À titre d'hypothèse, pour situer la Lettre 1 dans la correspondance réelle d'Ambroise avant publication, on proposerait donc l'hypothèse qu'il existe une forte parenté entre la lettre 1 et les lettres du neuvième livre adressées à Orontien (lettre 66), Irénée (63, 63, 68), Clémentien (65) et *Constantius* (69), qui ont en commun de soulever des questions plus ou moins savantes sur l'interprétation des Écritures et les relations avec le judaïsme. Au total, rien d'étonnant à ce que l'évêque de Lyon ait appartenu à un cercle de lettrés chrétiens, intéressés par les relations avec les communautés juives, où il se distingue par sa maîtrise du grec, sa connaissance probable de Philon et l'amitié plus chaleureuse que lui témoigne Ambroise.

Le portrait personnel de Just est déjà, à travers ces sources, un peu étoffé. Il peut être important désormais de le replacer dans un contexte social. Peut-on distinguer la famille ou l'entourage de cet homme qu'Ambroise est heureux de compter parmi ses correspondants?

La recherche s'appuie ici sur de simples rapprochements onomastiques qui ne méritent pas le nom d'études prosopographiques. La première observation à formuler est que le nom de Just, malgré son évidente signification morale, n'a été que très rarement utilisé en Gaule durant l'Antiquité tardive. Quelques évêques gaulois s'appellent *Justus*, c'est à dire trois au IV^e siècle (Langres, Vienne et notre évêque de Lyon), un au V^e siècle (Orange, ca. 441-461) et un évêque de Strasbourg mal daté³¹. Martin Heinzelmann connaît aussi par

29. *Epist.* 69, p. 190, l. 249.

30. «Beaucoup s'interrogent, et cette question n'est pas sans importance, pour comprendre pourquoi la circoncision est avec autorité considérée comme impérative dans l'ancien Testament, qui la tient pour utile, et rejetée par le magistère du nouveau Testament comme inutile», début de la lettre 69, p. 118, l. 3-5.

31. M. Heinzelmann, *Gallische Prosopographie (260-567)*, dans «*Francia*», 10 (1983), pp. 531-718, p. 633.

l'œuvre de Sidoine Apollinaire un médecin lyonnais des années 465-470 et surtout le *magister* des deux milices attesté en 409. Autant dire que, dans l'ordre chronologique, on trouve surtout *Justus* évêque de Langres cité comme prédécesseur de *Desiderius* (attesté en 346)³² et *Justus* cinquième évêque de Vienne après 314 et bien avant 374³³. Comme une tradition hagiographique précoce, dont on dira la fiabilité, fait de Just, évêque de Lyon, un diacre de Vienne, on peut croire que l'entrée de Just dans le clergé s'est effectivement accomplie à Vienne grâce à sa parenté avec l'évêque homonyme. La proximité familiale entre les deux sièges a déjà été mise en évidence, mais pour une génération suivante: après qu'un certain Lupicin est devenu évêque de Vienne (apr. 374-398), un autre Lupicin devient en effet évêque de Lyon³⁴. Pour Martin Heinzlmann, l'arrivée de ce Lupicin à Vienne marque le repli politique après 388 d'un membre de la grande famille des *Claudii*, peut-être du *vir consularis Claudius Lupicinus*, vers l'épiscopat.

À Vienne, outre ce premier *Justus*, c'est un certain *Florentius* qui est évêque au moment où Just diacre de Vienne devient évêque de Lyon. Or le rapprochement de ces deux noms évoque très directement le consul pour 328, *P. Florentius Vettius Justus*. Il n'y a même à notre connaissance que dans cette famille des *Vettii* que le *cognomen Justus* est porté au IV^e siècle³⁵. Les *Vettii* portent le nom du martyr lyonnais *Vettius Epagathus* (m. 177) que Grégoire de Tours, éduqué à Lyon, revendique comme ancêtre³⁶. Certains membres de cette grande famille se transmettent au V^e siècle le surnom *Florentius*, comme Grégoire de Tours lui-même qui l'a reçu de son père, mais *Justus* apparaît au

32. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, I, p. 185.

33. *Fastes épiscopaux*, I, p. 204. La biographie que lui donne Adon est fantaisiste, mais son inscription dans les listes épiscopales n'est pas à remettre en cause.

34. M. Heinzlmann, *Bischofsherrschaft in Gallien*, München 1976, pp. 224-5.

35. Sur les *Vettii* du IV^e siècle, voir F. Chausson, *Stemmata aurea: Constantin, Justine, Théodose. Revendications généalogiques et idéologie impériale au IV^e siècle après J.-C.*, Roma 2007, ici surtout pp. 174-8.

36. M. Heinzlmann, *Gregory of Tours. History and Society in the Sixth Century*, Cambridge 2001, tableau généalogique de la p. 10. Au moment où Grégoire reçoit à Lyon sa première formation cléricale, les liens familiaux des évêques de Lyon – de Rusticus à Nizier – et des *Anicii* via les *Claudii* et les *Ruricii* sont fermement établis, voir Ch. Settapani, *Rurice I^{er} évêque de Limoges et ses relations familiales*, dans «*Francia*», 18/1 (1991), pp. 195-222, avec le tableau généalogique des évêques de Lyon p. 208.

IV^e siècle comme le nom familial privilégié par la branche des *Vettii* qui s'est alliée avec la dynastie impériale issue de Constantin. Un certain *Justus* en effet, fils du consul *P. Florentius Vettius Justus*, a épousé vers 330-335 la fille de Galla et de *Julius Constantius*, c'est à dire la propre nièce de l'empereur Constantin. Mêlée de trop près à l'usurpation de Magnence en 350-353, qui s'achève par la mort de ce dernier à Lyon (!), cette branche de la famille impériale n'est pas pour autant éliminée. Justine, fille de *Justus* et épouse non-nubile de Magnence devenue veuve, est conservée par le vainqueur Constance II (m. 361), fils de Constantin, comme gage de légitimité: plus tard épouse de Valentinien, elle donne sa propre fille *Galla* en mariage à Théodose, en trait d'union entre les deux dynasties impériales³⁷.

L'histoire ne dit pas clairement ce qu'est devenu *Justus*, père de Justine, en 353. Pour l'historien Socrate, *Justus* a été exécuté sous le règne de Constance II³⁸. Seulement l'anecdote, mise par écrit vers 439, n'a pas grand rapport avec la vérité des faits: elle doit surtout établir que Valentinien II et sa sœur *Galla*, épouse de Théodose, étaient prédestinés au trône impérial. Selon Socrate, c'est en effet pour avoir révélé publiquement le rêve prémonitoire qui le promettait que leur grand-père *Justus*, alors jeune gouverneur du *Picenum*, a été exécuté; le souvenir de l'usurpation de Magnence, contraire à la démonstration, a bel et bien disparu. Ammien Marcellin quant à lui ignore tout d'une élimination de *Justus*³⁹. Au total, rien ne s'oppose à ce que *Justus* ait en vérité été épargné par celui qui est son beau-frère. De là à en faire l'évêque de Lyon, il y a un pas qu'on répugne à franchir, encore que la chronologie ne s'y oppose pas; *Justus*, père de Justine, n'a pas plus de trente ans vers 350; quant à l'évêque Just, il est mort après 381. Pour s'en tenir aux seuls faits indiscutables, les sièges de Vienne et de Lyon sont occupés, dans la deuxième moitié du IV^e siècle, par des évêques dont les noms signalent la proximité avec la grande famille sénatoriale des *Vettii*, au moment même où elle est mêlée aux problèmes de la succession de Constantin⁴⁰.

37. F. Chausson, op. cit., pp. 100-1 et tableau p. 105.

38. Socrate, IV, 31, 12, PG 67, col. 547, cité par F. Chausson note 7 p. 99, voir désormais Socrate de Constantinople, *Histoire ecclésiastique livres IV-VI*, texte grec de G. C. Hansen, trad. P. Périchon et P. Maraval, Paris 2006 (SC 505) p. 131.

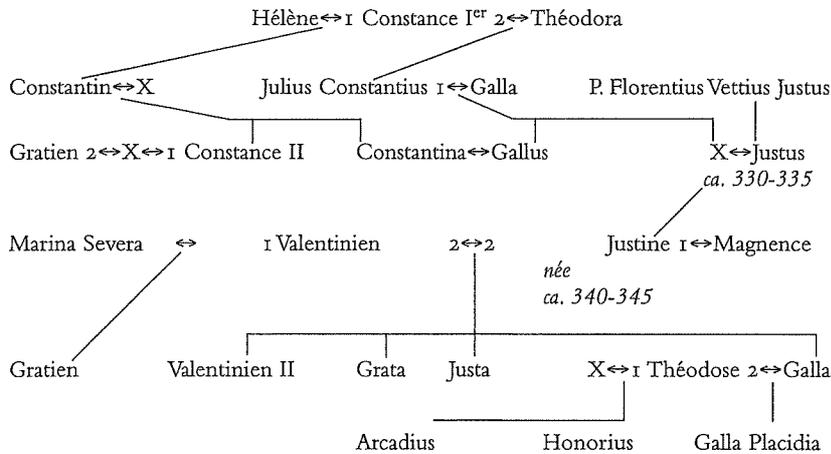
39. F. Chausson, op. cit. p. 101.

40. Pour un tableau sur les descendants de Constantin, voir surtout R. W. Burgess, *The sum-*

Pour mémoire, on peut enfin rappeler que le prénom *Galla* est portée par la grand-mère puis la fille de Justine, et la fille de sa fille, *Galla Placidia*, en souvenir sans doute de son propre oncle *Gallus* (né ca. 325/326), lui aussi épargné car trop jeune pour être victime des purges constantiniennes⁴¹. *Galla* est un nom courant; on ne peut s'empêcher de noter que c'est aussi le nom de l'épouse d'Eucher, évêque de Lyon (ca. 429-450).

Famille des Vettii et ses relations avec la famille impériale d'après F. Chausson, op. cit., figure 17.

Le signe \leftrightarrow indique le mariage, avec l'ordre des mariages successifs.



mer of blood: the 'great massacre' of 337 and the promotion of the sons of Constantine, dans «Dumbarton Oaks Papers», 62 (2008), pp. 5-51, avec l'arbre généalogique p. 6 qui fait apparaître l'alliance de Julius Constantius et de Galla; de Constantina et de Gallus.

41. En dernier lieu, et à propos de la vocation initiale de Gallus, qui aurait été destiné à être César en Gaule, voir B. Bleckmann, *Gallus, César de l'Orient?*, dans *Consuetudinis amor. Fragments d'histoire romaine offerts à Jean-Pierre Callu*, éd. F. Chausson et E. Wolff, Roma 2003 (Saggi di storia antica 19), pp. 45-56.

Avec ces quelques jalons onomastiques en tête, on peut se risquer à un retour sur les événements mieux attestés et datés de la carrière de Just. En 381, Just est présent à Aquilée aux côtés d'Ambroise: pour ce moment décisif, où Ambroise est en difficulté, il n'est pas venu seul, mais avec l'évêque d'Orange, *Constantius*. Ils sont présentés comme représentant à eux deux l'épiscopat gaulois – on se demande à quel titre. Or *Constantius* appartient curieusement au stock onomastique de la branche impériale de la famille des *Vettii*: sans avoir la rareté de *Justus*, ce nom est porté par le beau-père de *Justus*, *Julius Constantius*, et transmis comme la preuve de sa parenté avec la famille impériale constantinienne à l'un de ses fils, frère de Justine, *Constantius* ou *Neratius Constantius*, né vers 335 et mort en 369. Si on pouvait encore croire que c'est par hasard que l'évêque d'Orange s'appelle *Constantius*, il faudrait rappeler que son successeur sur le siège s'appelle... *Justus* (...441-av. 463)⁴². Il semble bien que ce sont deux parents qu'Ambroise invite à Aquilée, et parmi les évêques en charge, ceux qui, étant assez proches de l'aristocratie romaine voire de la famille impériale, sauront au mieux se faire entendre. Le concile d'Aquilée en effet n'avait pas été convoqué par l'empereur Gratien, fils de Justine, petit fils de *Justus*, dans le but d'obtenir une condamnation radicale de l'arianisme occidental; il faut toute l'habileté d'Ambroise pour transformer une discussion interne à l'Église en tribune anti-arienne, outrepassant sans doute la responsabilité que lui avait confiée l'empereur. Il est possible que Just de Lyon ait été utilisé dans la discussion davantage au nom de ses alliances familiales qu'au titre de son autorité en matière de théologie⁴³. Les positions pro-ariennes de Justine sont connues. En 381 cependant, elle ne gouverne pas directement puisque Gratien est majeur. La confrontation avec Ambroise à Milan est postérieure à la mort de l'empereur (383), quand Justine exerce la réalité du pouvoir au nom de son fils Valentinien II.

42. *Fastes épiscopaux*, I, p. 265. La suite de la liste est à peu près aussi éloquente, avec un évêque *Florentius* attesté en 517 et 524, voir *Fastes*, I, p. 266, en 5^e position. Il faudrait aussi réfléchir à la présence d'un *Verus*, prédécesseur à Vienne de *Justus*, et d'un autre *Verus*, deuxième successeur de *Justus* à Orange.

43. On est bien revenu avec N. McLynn du portrait convenu de Gratien en jeune empereur subjugué par un Ambroise dominateur, voir *Ambrose of Milan. Church and court in a christian capital*, Berkeley and Los Angeles 1994, pp. 79-80.

Au total, les multiples rapprochements qu'on peut construire entre une branche particulière de la grande famille des *Vettii* et les sièges de Lyon, Vienne et Orange, n'entrent en discordance, ni avec le portrait initial de Just en grand sénateur ami des lettres, ni avec notre connaissance du recrutement aristocratique de l'épiscopat du sud de la Gaule. Reste que la carrière de Just n'est pas bornée à ces étapes un peu prévisibles; au contraire, elle bascule brutalement. Ce sont les sources hagiographiques qui le révèlent et qu'il faut désormais étudier.

Avec la littérature hagiographique, on quitte les jalons de l'histoire, pour découvrir ce qu'un milieu particulier, l'entourage de l'évêque de Lyon au milieu du V^e siècle, a voulu retenir de la vie de saint Just. C'est déjà le travail de la mémoire qui est à l'œuvre dans les deux *Vies* qui ont été consacrées à Just, *BHL* 4599 et 4600, c'est-à-dire une *Vie* brève⁴⁴ et une *Vie* longue⁴⁵, mesure ici toute relative puisque l'une et l'autre comptent moins de 10 000 caractères. Elles partagent une trame biographique tronquée, qui raconte la vie de Just avec les mêmes rebondissements dramatiques. Just, diacre de l'Église de Vienne, devient évêque de Lyon et fait l'admiration de tous. Un jour cependant, pour épargner à son église d'être brûlée, il livre à une foule haineuse un meurtrier dément qui s'y était réfugié, après avoir obtenu l'assurance qu'il ne lui serait pas fait de mal; or le meurtrier est lynché et Just s'accuse de ce crime. Il se frappe donc lui-même d'exil, gagne Arles puis Marseille où seul compagnon fidèle le rejoint, le lecteur Viator: les deux hommes s'embarquent pour l'Égypte. Ils y mènent une vie cachée jusqu'au jour où, alors que les solitaires se sont réunis, un pèlerin révèle en public l'identité de l'évêque. Just ne se départit pas pour autant de sa simplicité de vie: dans le désert, il prie continûment pour l'Église de Lyon. Un prêtre de Lyon, saint Antiochus, s'inquiète néanmoins de savoir ce qu'est devenu l'évêque – lui-même deviendrait bientôt évêque de Lyon: il part donc pour l'Égypte et Just a la prescience de son arrivée prochaine. En même temps, il révèle à Viator qu'il va mourir et le console: le jeune homme ne lui survivra pas longtemps. Le corps de Just est rapporté à Lyon.

44. Ed. J. Stilling, *AASS Sept.* I, pp. 373-374.

45. *Ibid.*, pp. 374-376.

Derrière ses allures de roman, ce récit d'une retraite brutale de Just au désert s'inscrit dans un contexte qui le rend plus probable que douteux. La séduction exercée sur les chrétiens par le désert d'Égypte à la fin du IV^e siècle est bien attestée, par l'*Histoire lausiaque* bien-sûr⁴⁶, mais aussi par d'autres textes, qui circulent en Occident et en latin, et qui attestent la possibilité concrète de se rendre en Égypte même pour un pèlerinage temporaire⁴⁷. Le vrai problème est donc moins d'ordre historique – Just a pu souhaiter se retirer en Égypte, le faire et recevoir encore la visite de Lyonnais – que d'ordre textuel, quand il s'agit de comparer ces deux *Vies* pour qualifier leur relations.

L'accord semble assez général depuis l'édition de Stilting pour faire de la *Vie* longue une amplification de la *Vie* brève⁴⁸ même si l'hypothèse d'une abréviation de la *Vie* longue pour créer la *Vie* brève a parfois été défendue⁴⁹. Il est vrai que ce que la *Vie* longue ajoute à la *Vie* brève n'apporte pas grand-chose aux faits précis mais semble relever d'une glose tardive – la mention de Tournon par exemple comme lieu de retraite temporaire de Just est signalé par Stilting comme une vraisemblable interpolation carolingienne puisque la *villa* n'est pas citée dans le patrimoine de l'Église de Lyon avant le IX^e siècle. Cette position, raisonnable en apparence, laisse néanmoins une série de questions en suspens. Au chapitre 2 de la *Vie brève* par exemple, on trouve l'affirmation suivante: «Le très bienheureux Just s'imputa à lui-même la totalité de ce crime car

46. Voir Palladius, *Histoire Lausiaque*, texte grec et trad. par A. Lucot, Paris 1912 (Textes et documents pour l'étude historique du christianisme 15) d'après l'édition Butler retouchée; l'intérêt de l'Occident pour ce récit d'expérience spirituelle est attesté par la complexité de la tradition de ses traductions latines, voir *Die lateinische Übersetzung der Historia Lausiaca des Palladius*, Textausgabe mit Einleitung von A. Wellhausen, Berlin-New York 2003 (Patristische Texte und Studien 51).

47. Partant de l'*Historia monachorum in Aegypto*, éd. et trad. A. Festugière, Bruxelles 1971 (Subsidia hagiographica 53), voir Tyrannius Rufinus, *Historia monachorum sive De vita sanctorum patrum*, éd. E. Schulz-Flügel, hrsg. von K. Aland und E. Mühlberg, Berlin 1990 (Patristische Texte und Studien 34) et surtout les *Dialogues* où Sulpice Sévère rapporte comment son ami Postumien a fait un voyage d'étude sur le monachisme égyptien dans Sulpice Sévère, *Gallus. Dialogues sur les vertus de saint Martin*, éd. et trad. J. Fontaine avec N. Dupré, Paris 2006 (SC 510).

48. En dernier lieu, sur l'antériorité de la *Vie brève*, voir M. Heinzlmann, *L'hagiographie mérovingienne. Panorama des documents potentiels*, dans *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, éd. M. Goulet, M. Heinzlmann, Ch. Veyrard-Cosme, Ostfildern 2010, pp. 27-82.

49. J. Marilier, *Giusto vescovo di Lione*, dans *Bibliotheca Sanctorum*, 7, Roma 1960, coll. 31-2; même idée dans R. Aubert, *Juste - 22*, dans *DGHE*, 28, coll. 646-7.

ce juste admirable, qui avait été grand dans le sacerdoce, l'exil le rendit plus grand encore». L'idée générale est limpide, mais la coordination n'a rien de logique. Elle le devient dans la *Vie* longue, qui a un paragraphe de réflexion entre les deux membres de la phrase. Dans le détail de sa syntaxe et de sa démonstration, la *Vie* brève est heurtée, la *Vie* longue souvent plus claire, phénomène rare dans le cas d'une amplification.

Un retour aux manuscrits apporte une solution. Dans les inventaires dressés par les Bollandistes, les deux traditions, brève et longue, coexistent à égalité ou presque, avec neuf manuscrits médiévaux de la *Vie* brève et douze témoins de la *Vie* longue, les plus anciens dans les deux cas datant du X^e siècle. Un examen des manuscrits parisiens de la *Vie* brève révèle néanmoins une surprise. Sous les apparences initiales du texte BHL 4599, c'est en effet un texte très différent que contiennent au moins deux manuscrits aujourd'hui conservés à Paris⁵⁰. Cette *Vie* inédite partage avec la *Vie* brève sa structure sans prologue et son *incipit* abrupt, *Justus itaque*. Elles partagent aussi la mention du témoin nonagénaire ou presque qui a pu expliquer à l'auteur quelle vie cachée admirable Just a menée dans le désert, digne contemporain des saints Machaire et Pafnuce. Elles sont aussi les deux seules à comparer Just à Moïse intercédant, les mains levées, pour la victoire de son peuple. Dans le même moment, la *Vie* inédite a d'importants passages en commun avec la *Vie* longue. Toutes deux méditent sur le courage de Just, qui s'accuse du crime que d'autres ont commis et s'en remet à Dieu, ou se perd dans la contemplation divine pendant la traversée qui l'emporte au large de Marseille. Mais elles répètent aussi ensemble que c'est au retour d'un synode italien que Just a pris la décision de se retirer du monde, s'arrêtant en chemin à Tournon pour ne pas s'exposer à être retenu par l'affection des siens à Lyon. Deux hypothèses seulement peuvent expliquer ces rencontres des trois *Vies*. Soit la *Vie* inédite a été fabriquée par un auteur qui a mélangé les informations de la *Vie* brève et celle de la *Vie* longue pour obtenir cette troisième *Vie* synthétique. Soit la *Vie* inédite, leur dénominateur commun, transmet un état du texte antérieur aux deux *Vies* éditées, une *Vita antiquior*. La première hypothèse, celle d'une composition habile ou patchwork des deux *Vies*, ne

50. Paris, BnF lat. 12612, fol. 21v-23r, du XII^e siècle, dans notre édition C. Paris, BnF lat. 5308, fol. 7v-8v, des XII^e-XIII^e siècle, désigné comme M.

permet pas d'expliquer la profonde unité de style que le document présente, pas plus que son unité thématique: le portrait de Just en effet est dans la *Vie* inédite celui d'un homme de prière équilibré, d'un intercesseur adonné à la contemplation, alors que la *Vie* longue construit l'image d'un héros, d'un ascète favorisé. Le prologue, ajouté à la *Vie* longue, est en effet destiné à faire de Just un véritable martyr, tandis qu'une glose, qui l'imagine nourri dans le désert par des corbeaux, en fait un autre saint Antoine, démarqué du prophète Élie. Or l'exploit n'est pas la clé du comportement de Just dans les passages communs aux trois *Vies*, au contraire: Just se laisse guider par sa confiance en Dieu, avec un abandon extrême. Il est fort peu probable que le travail d'un compilateur, qui aurait repris avec beaucoup de discernement les éléments historiques des deux textes antérieurs – mention du témoin, du synode italien, du séjour à Tournon – mais qui aurait choisi de se passer des deux chapitres d'introduction pour conserver, exprès, une structure bancale, ait pu aboutir à un résultat aussi limpide et d'une langue aussi constante.

Reste la deuxième solution: la *Vie* inédite est antérieure aux deux *Vies* éditées. Pour l'essentiel, la *Vie* brève est une abréviation de cette *Vita antiquior*, la *Vie* longue son amplification par l'ajout d'un double prologue. Néanmoins, cette *Vita antiquior* elle-même ne peut pas être considérée comme l'œuvre originelle, le point de départ absolu des réécritures postérieures. En effet, deux indices convergents manifestent qu'elle n'est elle-même qu'une étape de la tradition. Au moment de mentionner *Viator*, compagnon d'exil de Just, la *Vita antiquior* rappelle qu'on a déjà cité ce personnage: personne n'a suivi Just *praeter Uiatorem illum, quem supra diximus*. Cette incise, commune à la *Vita antiquior* et à la *Vie* longue, confirme l'impression laissée par la brutalité de *l'incipit*: dans un premier état de la rédaction, la *Vie de Just* comprenait une introduction qui devait présenter les origines du personnage, et vraisemblablement expliquer la présence de *Viator* dans son entourage. Cette introduction a disparu, mais pas le renvoi à *Viator*. La *Vita antiquior* n'est donc qu'un reliquat d'une tradition encore antérieure, à laquelle on ne peut pas dire avec certitude qu'elle a ou non été fidèle. Néanmoins, il faut remarquer que les passages que seule la *Vita antiquior* nous livre – passages qui pourraient dès lors relever de l'invention de son auteur-copiste plus que provenir du noyau originel – ces passages donc, sont très peu nombreux. La *Vita antiquior* d'abord est la seule à mettre dans la

bouche de Just cette prémonition: «Notre cher Antiochus, qui vient à nous, s'attarde-là aujourd'hui», alors que les deux autres *Vies* lui prêtent seulement cette déclaration «Notre cher Antiochus s'attarde-là aujourd'hui». Difficile de trouver un mobile à l'invention de cet *ad nos veniens*, en quoi il est plus facile de reconnaître la version initiale du texte⁵¹. Ensuite, la *Vita antiquior* est la seule à introduire le séjour de Just au désert par cette comparaison typologique: «[En ce lieu de retraite] donc, ce juste par le nom et par le mérite, non seulement fut nourri avec Élie, mais encore s'entretint avec Jean, c'est-à-dire qu'en compagnie de la multitude des frères qui partageaient sa vie, il se reput de miel sauvage, ces lieux retirés où Dieu se goûte»⁵².

Découvrir une rédaction ancienne de la *Vie de saint Just* permet assurément de mieux comprendre les relations entre la *Vie* brève et la *Vie* longue: cette dernière est moins bavarde et fictive que ce qu'une simple comparaison avec la *Vie brève* laissait croire. Mais l'existence d'une *Vie antiquior* permet surtout de jeter un peu de lumière sur son contexte de rédaction. Les trois *Vies* en effet savent expliquer comment la retraite de Just s'est terminée: le prêtre Antiochus a rendu visite à son évêque, a révélé à tous les moines son identité puis, Just étant mort, a rapporté à Lyon son corps en même temps que des témoignages sur sa vie. La présentation d'Antiochus est donc cruciale, puisque c'est le jalon qui atteste la véracité de la retraite et l'authenticité des reliques. Dans la *Vie brève*, on lit: «...saint Antiochus, alors (*tunc*) prêtre de Lyon... et qui a à présent (*nunc*) atteint ce même poste pontifical élevé [que saint Just] après qu'un délai qui n'avait pas lieu d'être s'est écoulé»⁵³; dans la *Vie longue*, on trouve: «...saint Antiochus, alors prêtre de Lyon... et qui a à présent atteint, et c'est justice, le poste élevé de ce même pontife [saint Just], après qu'un délai s'est écoulé»⁵⁴. Dans la *Vie inédite* enfin, on lit une toute autre version: «Mais au moment même où il [Just] demeurait au désert, saint Antiochus, alors prêtre de Lyon, forma en son âme le projet d'aller rejoindre son évêque et de le voir... et moi-

51. Leçon du Paris, BnF 5308, fol. 8v; du Paris, BnF 12612, fol. 23r.

52. Voir notre édition l. 47-50.

53. «...sanctus Antiochus tunc presbyter Lugdunensis... qui nunc immerito tempore interjecto, ad idem pontificii culmen assumptus sit».

54. «...sanctus Antiochus tunc presbyter Lugdunensis...et qui nunc, non immerito, tempore interjecto, ad ejusdem pontificii culmen assumptus sit».

même, qui à présent, sans en être digne, après qu'un délai s'est écoulé, a été reçu au poste élevé de ce même pontife»⁵⁵. La construction par juxtaposition est heurtée. Néanmoins, il faut considérer cette lecture avec sérieux. L'embarras de l'éditeur des *Vies* brève et longue, face à un *immerito* corrigé en *non immerito* rappelle d'abord que l'apposition de cette précision à saint Antiochus n'est pas simple. L'*immeritus* est au contraire une formule de modestie naturelle à la première personne. Deuxièmement, si c'est bien le rédacteur de la *Vie* qui se désigne ici comme un évêque successeur de Just et d'Antiochus, on comprend mieux qu'Antiochus soit appelé «saint Antiochus»: de son vivant, la formule sentait le faussaire, mais après sa mort, elle devient, elle aussi, naturelle. La chronologie interne à la *Vie de saint Just* ne s'oppose pas à l'idée que la *Vie* a été composée après l'épiscopat d'Antiochus. La seule date explicite en effet est celle du départ de Just pour l'Égypte, s'il quitte le siège de Lyon après un concile italien qu'il est raisonnable d'identifier avec le concile d'Aquilée (381). Contrairement à ce qu'on a souvent dit, le fait que le rédacteur ait connu un prêtre presque nonagénaire capable de lui raconter qu'il a connu Just au désert ne peut pas servir à dater la *Vie*. Les quatre-vingt-dix ans en question en effet ne séparent pas le moment où le saint prêtre fréquente Just et le moment où il relate à l'auteur cette jeunesse héroïque. Dans la logique de l'auteur, la mention de l'âge est là pour accroître le crédit du témoin, vieillard qui conserve la mémoire de ses compagnons moines comme «des histoires saintes». Il ne s'agit pas d'un délai. L'auteur en revanche doit avoir pu accompagner Antiochus en Égypte et, après un certain temps, lui avoir succédé comme évêque de Lyon; il intervient régulièrement dans le texte. La critique interne le désigne encore comme un écrivain assez habile, comme quand il se livre à un discret jeu d'intertextualité avec le psaume 10: l'auteur met dans la bouche de Just les paroles du psaume retouchées, «Fuis sur la montagne comme l'oiseau, car l'antique ennemi a bandé l'arc de sa malice, pour frapper l'innocent dans la nuit, avec toute sa noirceur – en ténèbres, il est passé maître⁵⁶», puis conclut par une remarque plus anodine «Mais parce que la main

55. «...sanctus Antiochus presbyter Lugdunensis... et ego qui nunc immeritus tempore interiecto ad ejusdem pontificii culmen assumptus sum», *Vita altera* l. 83-86.

56. «Transmigra in montem sicut passer. Tetenderat quidem antiquus ille peccator arcum nequitiae suae, ut in nocte immaculatum calliditatis suae arte configeret».

du Seigneur était de son côté, l'ennemi ne put rien contre lui». Pour le lecteur qui connaît le psaume par cœur, la citation a néanmoins appelé une toute autre conclusion, celle du psaume lui-même: *Iustus autem quid fecit?* où Just et «le juste» se confondent. C'était l'introduction de la citation dans la *Vita*.

Parmi les successeurs d'Antiochus, la liste épiscopale de Lyon nomme deux inconnus, Elpidius et Senator, puis les deux gloires du siège au V^e siècle, Eucher (ca. 429-450) et Patiens (ca. 450-475). Il faut résister à la tentation de ne prêter qu'aux riches et se contenter de quelques remarques les plus objectives possibles. Eucher, le Lérinien auteur du *De laude eremi*⁵⁷ est un évêque de Lyon capable de vanter, chez un prédécesseur, l'attrait pour le désert comme une marque éclatante de sainteté; c'est aussi un homme qui a montré l'intérêt qu'il portait à l'écriture hagiographique en rédigeant la *Passion des saints martyrs d'Agaune* (BHL 5737-5740). Quant à Patiens, lui aussi connaît l'importance de la commémoration des saints et commande au prêtre de Lyon Constance l'ambitieuse *Vie de saint Germain d'Auxerre*⁵⁸ – mais cette œuvre trace le portrait d'un évêque mérovingien qui n'a plus guère de points communs avec la figure spirituelle de Just; c'est Patiens néanmoins qui préside à Lyon la célébration de la saint Just au 4 des nones de septembre 469, fête que Sidoine Apollinaire a présentée comme l'événement mondain et religieux qu'il ne faut pas manquer⁵⁹. L'événement prouve qu'en 469, le culte de saint Just était déjà fermement établi et l'église qui abritait ses restes au milieu d'une nécropole du dernier chic. Seule la comparaison avec les œuvres d'Eucher est possible; mais du point de vue de la critique d'attribution, la lecture de la *Passion des martyrs d'Agaune* est décevante, comme l'est aussi celle du *De laude*. On voudrait donc qu'il soit possible d'attribuer à Senator la *Vita antiquior*. La preuve fait défaut⁶⁰.

57. Eucherii, *De laude eremi*, recensuit S. Pricoco, Catania 1965. Au milieu d'autres articles importants pour notre propos, voir récemment sur ce texte les remarques de M. Dulaey, *Les relations entre Lérins et Marseille: Eucher et Cassien*, dans *Lérins, une île sainte de l'Antiquité au Moyen Âge*, dir. Y. Codou et M. Lauwers, Turnhout 2009 (Collection d'études médiévales de Nice 9), pp. 63-82.

58. BHL 3453, en dernier lieu, voir W. S. van Egmond, *Conversing with the Saints. Communication in pre-Carolingian hagiography from Auxerre*, Turnhout 2006, pp. 26-35.

59. Sidoine Apollinaire, *Ep. V*, 17 voir *Epistulae*, trad. A. Loyen, vol. 2, p. 202, § 3 et 4.

60. Par curiosité, mais sans en tirer plus de conséquences, on peut relever que le prédécesseur de Justus sur le siège de Langres est au tout début du IV^e siècle un certain Senator.

La prolifération des *Vies de saint Just* rappelle combien cette littérature hagiographique est labile au haut Moyen Âge; cela tient à la fois à des conditions matérielles (circulation des *Vitae* sous la forme de *libelli*) et à des ajustements permanents de textes de circonstance à leur public. Dans le cas présent, une première *Vie* a sans doute été rédigée au plus tôt, avant 450 plutôt qu'après, qu'on qualifiera d'historiographique: c'est la mise par écrit d'une biographie sainte, avec ses péripéties et des indications précises (noms de lieux, noms de personnes) qui ne peuvent avoir de sens que pour la communauté restreinte qui en conserve la mémoire vivante. Néanmoins, le portrait est déjà standardisé selon des critères de sainteté affirmés, la continuité de vie depuis les années de formation jusqu'à la mort, le choix de l'abandon à Dieu dans la retraite et la prière, l'attachement viscéral au peuple chrétien par des liens indéfectibles de charité. Puis cette *Vie* a perdu son prologue et Just ses origines familiales et son éducation: la *Vie* que nous éditons, avec son *incipit* heurté, garde la trace de cette étape. Elle a ensuite été résumée par suppressions radicales: la *Vie brève* qui en résulte ne peut pas être datée avec certitude. Son format et son style correspondent aux exigences de la pastorale: le parcours de Just devient plus abstrait, énumération de vertus plus que de lieux et de noms; les sentences sont plus courtes; sa rédaction a pu aussi bien accompagner la promotion du culte de Just dès le V^e siècle qu'être bien plus tardive. D'autre part, une version longue subsiste, dans laquelle je ne sais pas faire avec rigueur la part des innovations de l'auteur et celle de la tradition ancienne. Cette *Vie longue* a été dotée d'un double prologue – Just est un martyr; l'étymologie de son nom, *nomen omen* – sur l'esprit duquel on peut s'attarder un court instant dans l'espoir d'en améliorer la datation. Dans l'édition des *Acta sanctorum*, le prologue représente deux chapitres, dont cette méditation liminaire sur le martyr que constitue toute vie chrétienne:

Vitam beati Justi episcopi Lugdunensis ammiratione compellimur breviter exponere: qui Lugdunensis urbis quondam sacerdos, recolo inexpugnabilem in operibus fidem; praecipuum in victu rigorem; longinquam in solitudine commorationem; incunctanter affirmo, hunc, non impleta passione, implesse martyrium. **Non enim martyrium sola sanguinis consummat effusio, nec sola dat fidei palmam exustio illa flammaram,** aut contagio funesta carnificum; **contemptu** quoque corporis, nec occasu solo ad coronam venit; absque injuria sanctorum, qui in persecutionibus sunt defuncti, dicere liceat, carnem afflixisse, de mundo triumphasse, diabolum vicisse, mar-

tyrium est. Nam ut haec ipsa rerum comparatione altrinsecus conferamus; martyr vicit subitum tortoris ignem, beatissimus Justus vicit quotidianam corporis flammam. Martyr habet brevem cum persecutore conflictum; hic habuit longum adversus carnis vitia certamen. Ille in gentili colluctatione, hic servavit in diabolica infestatione patientiam. Martyr pro Christo patitur, quia pati desiderat et hic pati voluit. Ille abnegans idola Deum confitetur; hic, quo clarius Christum confiteretur, seipsum negavit sibi. Postremo martyris certamen mors consummat, dum ingeritur, hujus certamen auctum est, dum mors negatur. Apostolus ex hoc loquitur et dicit: Mihi enim mundus crucifixus est et ego mundo.

Sans parler de variantes orthographiques, l'*incipit* de cette *Vie* longue est instable⁶¹ et pourrait être corrigé par comparaison à quelques manuscrits, en restituant le balancement liminaire⁶². Néanmoins, le texte est assez fiable pour qu'on y reconnaisse d'importantes rencontres avec une page de considérations générales sur le martyr (du V^e siècle?) que les passages en gras identifient⁶³. Le sens des emprunts est clair: l'auteur du prologue a trouvé dans ces considérations générales l'inspiration pour son éloge particulier. Dans l'histoire de l'Église de Lyon, le désir d'exalter le souvenir d'un évêque en en faisant un martyr, en dépit de la réalité, rappelle ce qui s'est produit autour de la figure de saint Irénée à l'extrême fin du V^e siècle⁶⁴: une *Passion* de l'évêque a été rédigée, puis réutilisée dans le cycle de Farfa (VI^e s.?)⁶⁵, qui lui prête un martyr

61. Deux manuscrits parisiens de la *Vie* longue, Paris, BnF lat. 5353 et Paris, BnF lat. 17006, qui dépendent l'un de l'autre, ont choisi la solution discutable: «Beati Justi episcopi Lugdunensis admirationem compellimur breviter exponere...», sans doute en considérant que *Vita(m) beati Justi episcopi Lugdunensis* était le titre et pas le début du texte.

62. «...qui Lugdunensis urbis quondam sacerdos, nunc esse apud Christum patronus. Cuius cum recolo...», leçon unanime des manuscrits Paris, BnF lat. 5353, fol. 6v; Paris, BnF nouv. acq. lat. 2261, fol. 98v; Paris, BnF lat 17006, fol. 3v; Paris, BnF lat. 11748, fol. 35v.

63. Le texte est édité par S. Gioanni, *Une collection liturgique de Provence (début XIV^e siècle). Les différents modes de transmission et de réécriture*, dans *L'Antiquité tardive dans les collections médiévales. Textes et représentations, VI^e-XIV^e siècle*, dir. B. Grévin et S. Gioanni, Rome 2009 (Collection de l'École française de Rome 405), pp. 37-63 et pp. 60-62 pour l'édition et la traduction en annexe, d'après le bréviaire de l'Église de Grasse, Archives départementales des Alpes maritimes H 0288, fin XIII^e.-déb. XIV^e s., fol. 30r-31v.

64. J.-C. Decourt, *Le 'martyre' d'Irénée de Lyon*, dans «Cahiers d'histoire (Lyon)», 44 (1999), pp. 33-57.

65. J. Van der Straeten, *Les Actes des martyrs d'Aurélien en Bourgogne. Le texte de Farfa*, dans «Analecta Bollandiana», 79 (1961), pp. 447-68.

suffisamment sanglant pour en faire le digne successeur de saint Pothin. C'est le contexte propice à la transformation de la *Vie* de saint Just, évêque-moine, en *Vie* d'un quasi-martyr par l'ajout d'un prologue militant; ce n'est pas une datation absolue.

Or Césaire d'Arles de son côté a brodé sur le même thème dans un sermon, qui a *aussi d'autres* points de contact avec le prologue de la *Vie longue de saint Just*⁶⁶:

Vitam beati Justi episcopi Lugdunensis ammiratione compellimur breviter exponere: qui Lugdunensis urbis quondam sacerdos, **recolo inexpugnabilem in operibus fidem; praecipuum in victu rigorem; longinquam in solitudine commorationem; incunctanter affirmo, hunc, non impleta passione, implesse martyrrium. Non enim martyrrium sola sanguinis consummat effusio, nec sola dat fidei palmam exustio illa flammaram, aut contagio funesta carnificum; contemptu quoque corporis, nec occasu solo ad coronam venit; absque injuria sanctorum, qui in persecutionibus sunt defuncti, dicere liceat, carnem afflixisse, de mundo triumphasse, diabolum vicisse, martyrrium est. Nam ut haec ipsa rerum comparatione altrinsecus...**

Les rencontres de ces trois textes semblent indiquer, en l'absence d'autre point de comparaison qui pourrait modifier notre impression première, que la méditation générale du bréviaire de Grasse a été utilisée par le rédacteur du prologue sur saint Just, puis le prologue à son tour adopté par Césaire, qui l'a trouvé tout adapté déjà à l'éloge d'un saint évêque passé par le désert, Honorat. La rédaction du prologue de la *Vie longue* – et peut-être bien de la *Vie longue* elle-même – s'en trouve datée d'avant 542. Cette datation est cohérente avec le contexte promartyrial des V^e-VI^e siècles qui a été évoqué; elle confirme au passage l'impression de S. Gioanni sur une datation assez haute de la méditation sur le martyre.

Il existe donc une *Vie* perdue de Just composée après 381, une *Vie* inédite qui en découle et pourrait dater d'avant l'épiscopat d'Eucher (m. 450), une *Vie longue* dont le prologue a été écrit avant 542, enfin une *Vie* brève, issue de la *Vie* inédite, que rien ne permet de dater par critique interne. L'édition de la *Vie* la plus ancienne ne fait guère découvrir un texte nouveau, puisque l'essentiel des informations était déjà contenu dans la *Vie* brève ou dans la *Vie*

66. Les passages en gras sont présents dans Césaire d'Arles, *Sermons* I, 2, éd. G. Morin, Turnhout 1953 (CCSL 104), n° 214: *In depositione sancti Honorati*, pp. 853-4.

longue: il nous a semblé néanmoins qu'elle présentait l'intérêt majeur de rendre à bien des passages de la *Vie* longue leur authenticité.

Est-ce à cause de cette tradition hagiographique polymorphe ou instable que la mémoire de l'évêque Just n'a pas pris dans l'histoire de l'Église de Lyon la place que promettaient le rang et la culture du personnage? J'ai tendance à croire que c'est surtout à cause de la carrière atypique de l'évêque, si éloignée des nouveaux canons de la sainteté épiscopale de l'époque médiévale. La modification thématique que tente d'introduire le prologue de la *Vie* longue montre que, dès le premier VI^e siècle, la figure de saint Just semblait décalée. Par la suite, quand au début du IX^e siècle on a cherché à Lyon à mettre en valeur le tombeau de Just par une épitaphe, la notice biographique qui lui a été réservée a suivi, assez schématiquement, la chronologie de son épiscopat⁶⁷: mais l'épisode de l'émeute a été gommé au profit d'une présentation irénique de l'évêque en père nourricier de son peuple. L'histoire vraie et humaine, celle que les sources relatent encore à demi-mot, d'un évêque mêlé aux risques et aux compromissions du pouvoir et qui renonce à les affronter n'était sans doute plus audible sous Leidrade et Agobard.

LA «VITA ALTERA S. IUSTI»

Les deux manuscrits qui contiennent encore à notre connaissance une *Vita s. Iusti* inédite ne sont pas des manuscrits lyonnais, et ils sont tardifs (XII^e-XIII^e siècle). Le premier trait est peu surprenant, parce que les manuscrits liturgiques lyonnais ont été détruits avec tant d'efficacité qu'il n'en reste guère⁶⁸ — on sait aussi que c'est loin du lieu où on les utilise que les textes hagiographiques risquent le moins d'être modifiés. Les manuscrits transmettent un texte proche: rien n'indique pourtant qu'ils dépendent l'un de l'autre. Le

67. L'épitaphe a été inscrite au nombre des œuvres de Florus, et éditée avec elle par E. Dümmler dans les *MGH, Poetae* 2, Berlin 1884, *carmen* 17, p. 547, d'après le manuscrit particulièrement fiable de Mannon de Saint-Oyend.

68. Voir R. Amiet, *Les manuscrits liturgiques du diocèse de Lyon. Description et analyse*, Paris 1998.

x La Vie

copiste de *s. Iusti* dans *M* est distrait. Il fait *revenir* Just d'Italie *pour* assister à un synode. Il a aussi cru copier^v d'un évêque de Vienne; celui de *C* ne doute pas qu'il s'agisse d'un évêque de Lyon, mais il ne connaît pas saint *Viator* et, faute de le reconnaître au chevet de Just mourant, transforme sensiblement les derniers instants de l'évêque. Il est fort possible que d'autres manuscrits aient conservé le même texte; les descriptions des Bollandistes sont de peu d'utilité pour les identifier, puisque notre *Vie* a toujours été confondue dans les catalogues avec^v brève éditée (*BHL* 4599).

M = BnF lat. 5308, fol. 7v-8v

La Bibliothèque

Le manuscrit aujourd'hui conservé à^v nationale de Paris sous la cote lat. 5308 (XII^e-XIII^e siècle) provient de la région de Metz. Il contient une importante collection de *Vies* de saints (125 textes différents). Copiées sans interventionnisme sur des manuscrits souvent plus anciens et d'excellente qualité, ces *Vies* se sont révélées utiles, par exemple pour l'édition des œuvres d'Adson de Montier-en-Der⁶⁹, mais aussi pour révéler l'existence d'une *Vie de saint Seurin de Bordeaux* due à Venance Fortunat⁷⁰ ou la plus ancienne *Vie* de saint Clément de Metz⁷¹.

C = BnF lat 1 261 2, fol. 21 v-23r

Le manuscrit *C* provient de Corbie, puis a rejoint les collections de Saint-Germain des Prés. Écrit au XIII^e siècle, il contient 54 *Vies* de saints, sans rapport apparent avec le sanctoral lyonnais, si l'on excepte la présence d'une *Passion* de saint Marcel (*BHL* 5246): bien qu'associé au groupe des martyrs de Lyon (177), Marcel est mort à Châlons-sur-Saône où son culte s'est développé. Le manuscrit *C* contient 19 textes communs avec *M*: à l'exception de la *Vie de saint Victor*, évêque du Mans (*BHL* 8600) cependant, ce sont des textes

69. *Vie de saint Mansuy, Vie de saint Berchaire*, voir *Adsonis Dervensis opera hagiographica*, éd. M. Goulet, Turnhout 2003 (CCCM 198).

70. Voir à ce propos M. Janoir, *Une vie inédite de saint Seurin de Bordeaux*, dans *Parva pro magnis munera*, dir. M. Goulet, Turnhout 2009, pp. 493-512.

71. M. Chazan, *Les Vies latines de saint Clément, premier évêque de Metz*, dans «*Francia*», 31/1 (2004), pp. 15-43.

trop classiques pour pouvoir en tirer une conclusion ferme sur leurs relations. C'est le texte qui semble le plus fiable.

Les variantes orthographiques sans conséquence n'ont pas été notées; quand *M* et *C* sont en désaccord, la comparaison avec des manuscrits de la *Vie* longue, ou avec l'édition de la *Vie* brève dans les *AASS*, est parfois utile. Comme il existe à première vue deux traditions divergentes de la *Vie* longue, on a utilisé et noté:

J: la *Vie* longue dans le manuscrit de Paris, BnF lat. 11748, fol. 35v-37v (X^e siècle)

L: la *Vie* longue dans le légendier, Paris, BnF lat 5353 (XIV^e siècle)

S: le texte de la *Vie* brève dans l'édition de Stilling, *AASS Sept.* I, pp. 373-4.

Enfin, on indique au fil du texte par un [B] placé avant, les passages qui sont présents dans la *Vie* brève, par un [L] ceux qui ne figurent que dans la *Vie* longue, par un [BL] ceux qui sont en commun, par un [A] ceux qui sont propres à cette version.

ABSTRACT

The Church of Lyon keeps a vivid memory of its first bishops, even if there is no *Gesta Lugdunensis Ecclesiae*, thanks to some hagiographical texts, from the *Ecclesiastical History* written by Eusebius of Caesarea that opens with the martyrs of st. Photinus and his companions, to the Merovingian and Carolingian *Vitae* of st. Irenaeus, Sacerdos, Nicetius or Aunemundus. In this local history, Justus, the last bishop of the IVth century, occupies a curious place, as a prelate who failed in maintaining social order in Lyons and fled to the Egyptian desert where he died, if we believe what relate his two *Vitae*. This paper highlights the reliability of this tradition, first by underlining the links of Justus with st. Ambrose of Milan and the *Vettii*, then by offering an edition of a *Vita altera s. Justii* (Vth century), written down by an anonymous bishop of Lyons, that gives more credit to the informations of the later *Vitae*.

1 **Incipit uita beati Iusti episcopi et confessoris Lugdunensis.**

[BL] Iustus itaque Uiennensis primum diaconus, postea uero Lugdunensis
 aecclesiae antistes creatus est, quam tanta puritate, modestia, pietate, patientia
 per multos rexit annos, tanta circa pauperum cura, tanta diuinorum mandato-
 5 rum obseruantia, ut etiam magnificos atque prestantes illos Domini sacerdotes
 omni praeiret gratia uirtutum. Sed cum ita ingenti gloriae suae plebis populi
 Domini ecclesiae praesideret, usque ad expulsionem eius frementis diaboli
 exarsit inuidia. Nam quodam die in eadem urbe quidam per subitum mentis
 10 furorem cum ingressus in publicum obuios ignarosque ferro confodisset, ac per
 atrocitatem rei excitato tumultu hinc atque inde multitudine infesta premere-
 tur; eodem se, quo in scelere usus fuerat, telo tutatus ad aecclesiam, recupera-
 to paululum sensu refugit, obseratisque sacrarum aedium ualuus, diu, reuerentia
 loci, insanientis populi furorem remouit. Sed cum seditio procedens iam etiam
 15 diuinæ domui ignem minaretur, supradictus antistes, necessitate compulsus,
 accepta a primore quodam sacramentorum fide, nihil huic periculi intentan-
 dum: in custodia tantum, dum populo satisfaceret, recipiendum, quæ in templi
 custodia habuit dum populo satisfaceret recipiendum, reum ab aecclesiae claus-
 tris dimisit. Quem exceptum multitudo, cui in tumultu nihil pensi est, pedibus
 20 illigatis tractum, ultimo mortis supplicio affecit. Tunc uero uir ille, sanctitate
 memorabilis, admissum facinus attendens adscripsit sibi non suum crimen, tam
 seuerus ultor suae culpæ, ut putabat, quam dissimulator alienæ. Etenim cum
 fraus grassantis inimici suo scelere ministram populi manum supposuit, totum
 illud delictum beatissimus Iustus in se retorsit [L] et abluit omnes non agnos-
 centes. Sed quid mirum, si Iustus sui accusator est in primordio, aut in iudicio
 25 suae disceptationis? Quam uis uerecunda est sanctitatis ac pietatis confessio!

1 incipit uita beati iusti episcopi et confessoris lugdunensis: incipit uita sancti iusti uiennensis episcopi et confessoris *M*, incipit uita beati iusti episcopi et confessoris lugdunensis quod est iiii nonnas septembris *C* 4 circa *S*: om. *C* ~ pauperum: pauperes *M* 6 gloriae *S*: gloria *M* 8 in eadem urbe: in urbem eadem *C* 9 obuios ignarosque: obuium ignarosque *M* ~ confodisset: confudisset *M* 11 eodem se quo *S*: quo se *C* 12 sacrarum: sacrum *C* 15 a primore quodam *S*: a quodam primore *M*, a primore quadam *C* 15-16 intentandum *S*: intendi *M* 20 admissum *S*: om. *M* ~ non suum crimen tam: non tamen suum crimen sed tamen non tam *M* 21 ut putabat *S*: om. *M* 22 inimici: inimica *M* ~ supposuit *S*: sibi imposuisset *M* 24 accusator est: accusatorem *M* ~ aut: et *M* 25 quam uis uerecunda est: in quam ac uerecunda est *C* quam

Cum impudentia in alium soleat delictum suum uergere, hic crimen extra-
 neum quasi proprium in se conuertit. Peccauit plebs incondita, peccauit
 sathane insidiantis instinctu. Iustus autem quid fecit?¹ Cui, cum in Domino
 confideret, dicebatur: «Transmigra in montem sicut passer. Tetenderat quidem
 antiquus ille peccator arcum nequitiae suae, ut in nocte immaculatum calliditatis
 suae arte configeret»². Sed quia manus Domini auxiliabatur ei, nihil profecit
 inimicus in eo. [BL] Nam Iustus ille, qui fuerat magnus sacerdotio, factus est
 maior exilio. Itaque officium sacerdotale desinere et peregrina quo lateret
 expetere decreuit. [L] Reuersus autem ex quadam Italiae synodo ad quam fue-
 rat euocatus; quod uix absque lacrimis recolare quisquam potest, non Lugduno
 uenit, ne obstrictus totius amore plebis, liberam non haberet discedenti facul-
 tatem, sed circa Turnonem residens, si qui carorum ad ualedicendum illuc
 excurrere uellent expectauit. Ubi currentibus lacrimantium turbis, ueritus ne
 etiam illuc multitudine oppressus teneretur, clam solus ac subitus abscessit. [BL]
 Nullus enim ad eum inopinantibus se proripuit itineri eius comes adhaesit,
 praeter Uiatorem illum, quem supra diximus, egregiae indolis puerum, qui offi-
 cium tunc lectoris in aecclesia gerebat. Hic solus beatissimum senem latere
 cupientem, uestigiis insecurus est. Inter Arelatem atque Massiliam supra litus
 maris positam ei nauem conscendere parante superueniens non sine ammira-
 tione eius se obtulit. Receptusque in solatium peregrinationis, in Aegyptum
 nauigauit, heremum petens, [L] iacta omni in Domino cogitatione, soli adhe-

30

35

40

45

uerecundiae *JL* 27 in se conuertit: interpretatur *CJL* 29 tetenderat quidem *JL*: t. namque *M*
 31 arte configere: antiqua figeret *C* ~ profecit: proficit *M* 32 in eo: in eum *C* ~ fuerat *JL*:
 fuit *M* 33 desinere: decreuit desinere *M* deserere *JL* 34 quadam italiae synodo: italia ad
 synodum *M* 35 lugduno: lucduno *C* 36 liberam: liberaretur et *M* 37 turnonem: tornonem
M 40 ad eo inopinantibus: ad eum *M* ~ adhaesit: *om.* *C* 42 lectoris in aecclesia: in aecclesiam
 lectoris *C* ~ beatissimum *JL*: beatissimus *M* 43 est: inquisiuit *M* 44 positam ei nauem
 conscende parante: positum ei nauim conscendere paranti *M* 45-46 in aegyptum nauigauit: *om.*
C 46 iacta omni in domino cogitatione *J*: iactata omni in domino cogitatione *M* iacta tam
 omnem in domino cogitationem *C* iactat in domino omnem cogitationem *L*

1. Ps. 10, 3.

2. Cf. Ps. 10, 1-2.

rens animo illi, qui est spes omnium finium terræ et in mari longe. [A] Ibi ergo Iustus nomine et merito, non solum cum Helia altus est³, sed et cum Iohanne locutus est, id est fratrum cohabitantium multitudine melle siluestri, hoc est
 50 secreta dulcedine Dei pastus est. [BL] Cum primum autem illuc aduenit, iam inter sanctos positus diu se quis esset occultauit, in suppresso nomine atque honore, humilitatis summa exercere posset, non iam clericis tantum, uerum monachis quoque ac laicis se inferiorem exhibere. Sed cum multo iam tempore ita tectus delituisset, accidit aliquando ut summo monachorum sancto-
 55 rumque conuentu a quodam illic fratre, qui ab his partibus subito tunc peregrinus aduenerat, agnosceretur atque ad eius genua prouolutus est, stupentibus cunctis ac requirentibus quid hoc esset, sanctum episcopum Iustum esse respondit. Quo facto admirantes uniuersi tantæ humilitatis uirum, culpan-
 60 tesque ignorantiae suæ preteritam presumptionem, quod pontifici se nescientes preposuissent, ueterem erga eum abusionem recenti honore poenitebant; [B] admonitus est tamen iam non absque sui reuerentia ab illis uirtute eminentibus sanctis, non oportuisse eum cum aliorum peccato mercedem suam quaere-
 65 re, neque caeterorum praesenti dampno lucrum suæ abjectionis expetere. Unde non inmerito prophético spiritu iam dudum dictum est: «Delicta, quis intelligit?»⁴. Ego autem ipse sanctum quendam presbiterum, pene iam nonagenariam ætatem agentem uidi, cuius michi relatione hæc comperta sunt, nam in sermone eius quasi sanctae hystoriae sanctæ fides inerat. Referebat se in illis heremi partibus diu moratum fuisse, nec solum uidisse beatissimi nominis Iustum, sed etiam familiaritate eius usum fuisse ac magnificum apparuisse inter

47 animo illi *JL*: domino animo illi *M* domino illi *C* 48 helia: helya *M* 49 melle silvestri: mellis silvestris *C* 50 aduenit *JL*: uenit *M* 52 summa exercere: summæ exerceri *M* summæ exercere opus *JL* 55-56 tunc peregrinus: tunc temporis peregrinus *M* 56 atque: quique *C* 61 admonitus est: admonitus *C* 63 praesenti: praesentiae *M* presentium *S* 64 spiritu: spiritum *M* ~ dictum est: dictum sit *C* 65 sanctum quemdam: quemdam sanctum *M* 66 relatione haec *S*: haec relatione *C* 67 sanctae hystoriae *S*: hystoriae sanctae *C*

3. Cf. I Reg. I 9, 6-8.

4. Ps. I 8, I 3.

illos, qui tunc in heremo reuelationibus atque uirtutibus tamquam magna 70
 luminaria refulgebant, sanctum Macharium, Pafnutium, cæterosque quorum
 tunc sanctitatis fama per Orientem uigebat. [BL] Horum itaque particeps uitæ
 Iustus noster, continuans noctes diesque orationibus et ieiuniis, in conspectu
 Domini peruigil Lugdunensium astabat assertor: aberat quidem eorum
 conspectibus, sed utilitati precibus aderat, neque illos reliquerat, ad quos utique 75
 semet per intercessionem referebat. Expetierat commoda fletibus loca ut, soli
 Deo uacans, quæ pro ipsis peteret, efficacius impetraret. [B] Illic ergo uelut
 quondam Moyses, indefessas ad cælum manus tendens, oratione contra
 Amalech certabat⁵. In illa remota specula uelut in edito colle residens,
 operiebat periculosum illum cum uetusto hoste conflictum: huius ad precem 80
 intentas semper habens manus pro sapientia ac sic aduersus diaboli bellum sub-
 sidia, semper pugnae suggerens, uictoriam precibus meruit. [BL] Eodem vero
 tempore quo ipse in heremo morabatur, sanctus Antiochus tunc presbyter
 Lugdunensis, pio incitatus officio, usque ad uisitandum episcopum suum pere-
 gre animo intendit, uir districtione praecipuus [A] et ego, qui nunc inmeritus 85
 tempore interiecto ad eiusdem pontificii culmen assumptus sum. [BL] Hic
 ergo cum desiderio tanti antistitis terras ac maria transmearet, pretiosus
 uenerandi nominis Iustus aduentum ejus ita fertur nuntiasse, ut etiam quibus
 diebus quæ accederet loca non taceret dicens: «Carus noster Antiochus ad nos
 ueniens hodie illic moratur». Quod adeo manifeste probatum affirmatur, ut 90
 etiam die ipso, quo ad eundem uenit, uenturum esse praedixerit. Ceterum cum
 aliquot annis in heremo angelis proximam uitam egisset, et dignus adesset, finis

71 refulgebant sanctum: refulgebant in est inter sanctos C ~ pafnutium: phafnutium C ~ cae-
 terosque: om. M 73 noctes diesque: noctibus et diebus C noctes et diebus S ~ orationibus et
 ieiuniis: o. i. M 74 lugdunensium: lucdunensium C ~ aberat: abierat C 76 semet per: semet
 M 76-77 soli deo: sola domini oratione M 82 suggerens: suggerebat MS ~ meruit: om. M
 83 tunc: om. M 84 lugdunensis: lucdunensis C 85 ego qui: ego M 86 culmen: culmen auxi-
 liante Domino Iesu Christo M 87 transmearet: transmiserit M 88 nuntiasse: narasse M 91
 quo ad eundem uenit, uenturum esse praedixerit: quo uenturum eum esse predixerat ad eun-
 dem ueniret M

5. Cf. Ex. I 7, 9-11.

95 tantis laboribus regnum spondens cælorum atque illis iam extremis sanctæ
 animæ commigrantis, flens et consternatus mente Uiator astaret, dicens: «Cui
 me, domine, derelinquis?» Respondisse dicitur, ne conturbaretur quasi destitu-
 tus solatio, quia post breue se illo quoque sequeretur, quam utique prophetiam
 ac reuelationem cito transitu sanctissimi iuuenis constat fuisse completam in se
 gloriam eius. Neque illam Lugdunensium gratiam tacitus preterierim, quod in
 100 referendo sancto eius corpusculo, usque in Australem plagam uenerabilium se
 ciuium cura perrexit, [L] in tantum egregii sacerdotis exemplum quoque fide-
 lissimæ plebis exhibitum est, quod non minus mirum uideretur. [BL] Nam illa
 reuerenda sancti senis ossa a remotis terræ partibus cum alacritate et religione
 exhibuerunt, cum lacrimis et gaudio susceperunt, atque elaborauerunt, ut qui
 iam cum ipsis spiritu erat, cum ipsis etiam corpore esset.

94 uiator: ut ait C 95-97 respondisse ... completam: transiit respondit sanctissimi iuuenis
 constant fuisse 96 post breue se illo: se ille C 97 completam C 97-98 in se gloriam eius: se
 in gloria eius C ante corr. 99 se: om. M 103-104 ut qui iam cum ipsis spiritu erat cum ipsis etiam
 corpore esset: ut qui cum ipsis erat etiam corpore esset uidendus in honorem domini nostri Iesu
 Christi cui est honor potestas et gloria in secula seculorum amen. Explicit uita sancti Iusti M